### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

# Décision n° 53341 du 16 octobre 2020 portant attribution de l'échelon exceptionnel de major aux sous-officiers de gendarmerie

NOR: INTJ2026902S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense ;

Vu la circulaire n° 45290 du 12 juillet 2019 relative à l'attribution de l'échelon exceptionnel de major (EEM) de gendarmerie au titre de l'année 2020 ;

Vu le bordereau d'envoi nº 80714/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG relatif à l'état nominatif des majors susceptibles de se voir attribuer l'échelon exceptionnel au cours de l'année 2020 en date du 20 décembre 2019,

Décide:

Article 1er

L'échelon exceptionnel de major est attribué, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris

**Azede** Bruno NIGEND : 135 234 **Barbier** Thierry NIGEND : 139 688

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Calvez Jean-LouisNIGEND : 125 689Ménage DidierNIGEND : 125 755Pelanne JacquesNIGEND : 133 114

Région de gendarmerie d'Occitanie

**Dupré** Daniel NIGEND : 133 200

Groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

Chauvineau Antoine NIGEND : 126 802 Jouanneau Yves NIGEND : 143 212

Région de gendarmerie de Bretagne, zone de défense et de sécurité Ouest

Le Mée ThierryNIGEND : 131 926Page MichelNIGEND : 150 676Touze PascalNIGEND : 125 777

Région de gendarmerie de Normandie

Bellini Lionel NIGEND: 128 959

### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Pays de la Loire

Didelot FabriceNIGEND : 132 822Gaillard JoëlNIGEND : 128 793Guillemot ÉricNIGEND : 137 860Le Mestric HervéNIGEND : 132 853

Région de gendarmerie du Centre-Val de Loire

Paris Benoît NIGEND: 132 594

Région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité Sud-Est

Berthurel Eddie NIGEND : 139 696 Crunchant Fabrice NIGEND : 131 374 Piquaud Jean-Louis NIGEND : 146 282

Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme

Chabanne NorbertNIGEND : 137 160Eymère PhilippeNIGEND : 134 249Gachon NoëlNIGEND : 134 251

Groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault

Petit Philippe NIGEND: 127 428

Région de gendarmerie du Grand Est, zone de défense et de sécurité Est

Klapatyj Serge NIGEND : 145 825 Limousin Bruno NIGEND : 114 255 Mangin Pascal NIGEND : 126 429 Schumacher Alain NIGEND : 145 254

Groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin

Muhr Eric NIGEND: 131 828

Région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté

Seguin Thierry NIGEND: 133 016

Groupement de gendarmerie départementale de la Somme

Rameaux Frédéric NIGEND : 153 378

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Collumeau Jean-François NIGEND : 128 987 Hamon Joël NIGEND : 132 291

Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale

Bléchet Thierry NIGEND : 114 420 Lesueur Raynald NIGEND : 137 453 Monchet Alain NIGEND : 134 692

Direction générale de la gendarmerie nationale

Ganter Anne NIGEND: 134 556

## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation : Le général de corps d'armée, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, A. De Oliveira